Document à compléter, à transformer en PDF et à mettre sur Webclub lors de la demande de souscription en ligne de votre tournoi. Ce document sera consulté par les affiliés au moment de leur inscription en ligne à votre tournoi.							
REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI - SAISON 2023							
AFT Namur Chaussée de	AFT Namur-Luxembourg Chaussée de Marche, 935 C 5100 WIERDE		GARISART			Matricule :	6060
Le tournoi respecte le règlement gér Date de début :	néral de l'AFT impo 28-12-23	osé pour t	_	mpétition e de fin :[07-01-24	
1. <u>INSCRIPTIONS</u> : Les inscriptions se font obligatoirem	ent via le site : w	ww.aftnet	.be - "Mon <i>A</i>	AFT"			
Particularités réservées aux club			janvier -9 et		5 et 6 janvier		
! Pour rappel Sauf en cas de clôture anticipée, les inscriptions de toutes les catégories seront clôturées le mardi qui précède le début du tournoi à 24h.							
Aucune inscription ne peut être acceptée au-delà de cette limite. Le juge-arbitre se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie ou de ne pas ouvrir les tableaux ne réunissant pas 8 participants en Messieurs I ou Dames I (Belgian Circuit).							
Nombre de catégories organisées :		simples :		jeunes :	20 double	es:]
Le tournoi de doubles se jouera : par poule + tableau final et/ou par élimination directe 2. <u>DROIT D'INSCRIPTION</u> : En adultes, le droit d'inscription par catégorie est, au 1er match, de EUR au 2ème match EUR							
Pour les jeunes , il est, au 1er match , de 6 EUR au 2ème match 5 EUR							
Pour les doubles, il est de EUR par paire Tout joueur, déclaré W.O. (même excusé) au 1er ou au 2ème match, est redevable du montant de l'inscription.							
3. <u>TIRAGE AU SORT</u> : Date et heure du tirage au sort publi	c :			27/1	12/2023 à 10H00		
Particularités réservées aux club	s:						
4. <u>HORAIRES</u> : Attention: pour connaître l'horaire du 1er match, veuillez vous connecter sur le site www.aftnet.be - "Mon AFT" le 27-12-23 dès 17 h							
Validez votre accord et confirmez la prise de connaissance de votre horaire dans la rubrique "Mes tournois". En cas de problème, contactez le juge-arbitre le : 27-déc entre 19 h et 22 h							
au n° de téléphone suivant :	621	499282 (00	352)				
Particularités réservées aux club	s:						
5. <u>JUGE-ARBITRE ET ARBITRE</u> :							
Le tournoi est dirigé par Mr/Mme/M	elle		Por	sard Arnau	ud		juge-arbitre
et Mrs, Mmes, Melles							adjoints
Tél. juge-arbitre 621499282	Tél. sed	rétaire			Tél. club-hous	е	
Nombre de terrains utilisés :	7	dont	0		de plein air		
Nombre de terrains couverts pouvant être utilisés : 7 en GREEN SET ET TERRES BATTUES							
Il pourrait être fait appel à des terrains d'autres clubs et/ou à des terrains particuliers agréés. Des rencontres pourront se dérouler à la lumière artificielle.							
Particularités réservées aux club	s:						
6. <u>DISPONIBILITE DES JOUEURS</u> : en semaine à partir de 9 h et le week-end de 9 h à 23 h Dans les catégories -13 ans ou plus jeunes, il est interdit de faire commencer un match après 20 h. Dans les autres catégories, il est interdit de faire commencer un match après 23 h sans l'accord des joueurs concernés.							
Particularités réservées aux club	s:						
En jeunes, pour le grade 3, les joueu	ırs doivent être d	isponibles	les 3 jours	de tourno	oi. Le tournoi se d	léroulera en :	:
-9 ans du : 04-janv	au	06-	janv	ou les			
-11 ans du : 02-janv	au	03-	janv	ou les			
-13 ans du : 04-janv	au	06-	janv	ou les			
7. REMISE DES PRIX :							
Particularités réservées aux club	s:						
8. PARTICULARITES SPORTIVES :							
Particularités réservées aux club	s:						
9. PARTICULARITES EXTRA-SPORTIV	<u>ES</u> :						
Particularités réservées aux clubs :							
10. Le juge-arbitre responsable du tournoi prend toutes les dispositions qui s'imposent pour faire assurer l'arbitrage des finales.							